

#### 4.4 Déboursés au titre de l'APD

L'examen de la politique d'APD réalisé en 1989 s'est soldé par une augmentation du pourcentage de l'APD bilatérale versée aux pays de la région. Ces pays reçoivent actuellement 18 % des sommes totales versées par le Canada au titre de l'aide bilatérale. Mais notre assistance internationale à cette région apparaît trop faible par rapport aux intérêts du Canada et aux progrès réalisés au chapitre de la bonne administration politique et économique, facteurs de plus en plus reconnus comme cruciaux pour un développement durable et l'allègement de la pauvreté.

Des programmes concrets et dynamiques d'assistance bilatérale seraient indiqués, compte tenu des facteurs suivants concernant les pays de la région :

- volonté résolue d'appliquer des politiques judicieuses (récompenser les pays pour leurs efforts tout en reconnaissant que cette volonté ferme est de nature à rendre plus efficace l'assistance bilatérale);
- importance croissante des pays de la région comme partenaires en matière de commerce et d'investissement (ce qui fournit notamment l'occasion de préparer certains pays à assumer les obligations de l'ALENA et à opérer les ajustements voulus);
- importance des pays de la région pour le dossier international du Canada en matière d'environnement, et notamment pour l'élaboration d'une convention sur l'exploitation durable de la forêt et la protection de la biodiversité de la planète (sur ce dernier point, la Banque mondiale estime que le Mexique, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, le Brésil et le Chili ont sur leurs territoires des zones où des mesures de conservation s'imposent en priorité);
- besoin permanent de s'attaquer à la pauvreté; le succès en ce domaine renforcerait les progrès réalisés en matière de réformes politiques et économiques.

Le montant de l'APD versé à la région devrait être sensiblement accru. Cette aide devrait être graduellement réorientée vers les pays qui sont le plus résolus à mettre en œuvre des politiques de développement durable. Ainsi, le Mexique a lancé un vaste programme social appelé «Solidarité» pour apporter l'eau, des routes asphaltées et des écoles aux secteurs pauvres du pays. L'aide que nous apportons au Mexique est actuellement marginale. Il faudrait que cela change. L'assistance technique pourrait être axée sur des secteurs où nous avons des intérêts communs, comme la protection de l'environnement et le renforcement de la démocratie et des institutions civiles.